

Avis voté en plénière du 24 février 2015

La pédagogie numérique : un défi pour l'enseignement supérieur

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse salue cet avis qui permet à notre assemblée de se positionner sur un sujet encore émergent, mais dont on devine qu'il sera un levier de transition pour l'enseignement supérieur, si nous sommes capables de définir une politique suffisamment claire et ambitieuse pour l'accompagner.

Alors que les organisations étudiantes déplorent depuis de nombreuses années le manque d'évolution des contenus d'enseignement et des modes de transmission des savoirs qui n'ont pas su s'adapter à la massification de l'enseignement supérieur, le numérique semble offrir des opportunités intéressantes d'évolution vers un enseignement flexible et adapté à l'étudiant, sans pour autant remettre en cause la lisibilité des formations ou le cadre des diplômes.

Tout en évitant les écueils qui auraient consisté à faire du numérique l'alpha et l'oméga de l'enseignement supérieur de demain, l'avis met en évidence les perspectives de progrès possibles : les outils numériques doivent nous permettre de développer des formations dont l'étudiant est davantage acteur et ouvrir de nouvelles possibilités pour le projet universitaire. Ils favorisent notamment la pédagogie de projet, le développement du travail collaboratif, l'adossement de la formation à la recherche et ce dès la licence, en permettant la simulation, l'expérimentation ou la publication. Le numérique permet donc de porter avec une efficacité et une acuité renforcée l'acquisition, non seulement de connaissances, mais également de compétences.

Sans remettre en cause l'enseignement présentiel, il s'agit de modifier en profondeur les pratiques du métier d'enseignant. Cette révolution pédagogique, portée par les nouveaux outils dont nous disposons, doit donc trouver une résonance dans la prise en compte de la pédagogie dans la formation, mais également dans l'évaluation des enseignants, aussi nous soutenons particulièrement les préconisations relatives à ce point dans l'avis.

Notre groupe se félicite par ailleurs que l'avis n'élude pas le contexte universitaire qui est le nôtre. Les difficultés budgétaires des universités deviennent de plus en plus inquiétantes et la pénurie de moyens a des conséquences sur les conditions d'étude, tant au regard des suppressions de postes d'enseignants, de la fermeture d'options, de la limitation des places dans certaines filières ou encore des locaux dégradés et non rénovés. Le financement de l'enseignement supérieur ne répond plus aujourd'hui aux besoins de la société en termes de niveau de qualification de sa jeunesse. L'avis montre très bien que c'est l'ensemble du contexte universitaire qui doit être pris en considération et que la pédagogie numérique ne remplira ses promesses que dans le cadre d'un enseignement

supérieur qui offre des conditions de travail décentes et sereines, tant pour les étudiants que pour les enseignants et le personnel.

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse a voté en faveur de cet avis.